

homme crut qu'elle le bravait et il leva la main sur elle. De violentes clamours s'élevèrent aussitôt dans la foule. La voix aigre de la vieille Ursule Erath démodait toutes les autres. La bonne femme était indignée de cet acte de brutalité. Le sergent, que la colère aveuglait, se retourna d'un bond.

— Oseriez-vous bien la défendre, vous autres ? écria-t-il d'une voix rauque. Vous ne savez donc pas que cette méchante créature a poussé la haine contre moi jusqu'au crime ?

Et comme les assistants gardaient le silence,

— L'autre nuit, continua-t-il, elle m'a conduit à la vallée d'Egelsthal, sous prétexte de me livrer son fils. J'ai été assez niais pour la suivre sans défiance. Mais arrivé vers le milieu du maudit tronc d'arbre qui servait de pont au ravin, la mégère s'est élancée sur moi et m'a entraîné dans le gouffre avec elle.

— La Marianne a bien fait grommela Ursule Erath.

— La Marianne est une bien bonne mère, ajouta la Geneviève.

Chacun se représentait par la pensée cette lutte terrible au milieu de la nuit, et un tremblement d'horreur circula dans la foule.

— Par quel sortilège cette fille de Satan s'est-elle tirée de l'abîme ? Je l'ignore, poursuivit Mathias. Ce que je sais, c'est que, sans le tapis de mousse et de broussailles que j'ai rencontré dans ma chute, j'aurais du cent fois été brisé bras et jambes ; c'est que, si le pauvre de vîtres que cette coquine portait à son fils n'était pas heureusement tombé avec nous, j'aurais eu vingt fois le temps de mourir de fumé et de servir de pâture aux corbeaux, avant qu'on ne songeât à me tirer de cette fosse. Et vous ne trouvez pas que cela crie vengeance ! Tonnerie ! elle sera pendue, ou j'y perdrai mon nom.

Il se tourna vers la veuve et la menaça du poing.

— Oui, tu seras pendue, c'est moi qui te le promets, sorcière !

M. Melchoir Stauffer, à peine remis des violentes secousses qu'il avait éprouvées, s'approcha du sergent, et hochla la tête avec tristesse.

— Hélas ! brave Mathias, dit-il, la pauvre femme a été cruellement punie et elle a bien expié son crime.

Le sergent regarda de travers l'excel lent homme.

(A continuer.)

AVIS DES ÉDITEURS.

M. H. Hébert ayant donné sa re-signation comme Imprimeur Gérant de notre publication, nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. J. B. Bourdeau a bien voulu accepter cette charge. Toute lettre ou communica-tion devra être adressée à ce Monsieur.

Montreal, 10 Avril, 1866.

LE FEUILLETON.

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Prix de l'abonnement : un an \$1, un numéro 5 centins.

Les personnes qui désirent souscrire peuvent le faire en adressant le montant de leur abonnement à M. J. B. BOURDEAU, Imprimeur-Gérant, Bureau de Poste, Montreal, ou aux Messieurs suivants, qui sont autorisés à recevoir les abonnements :

M. Z. Chapeleau, Libraire, Rue Notre-Dame, Montreal.

M. T. E. Roy, No. 8 Rue St. Joachim Haute-Ville, Québec.

M. Charles Royer, Trois-Rivières.

M. I. Bourguignon, St. Jean d'Ibertville.

M. M. Duchesneau, St. Jérôme.

M. Cyriac Chaput, L'Assomption.

M. L. A. Derome, Joliette.

M. A. Cadieux, Varennes.

M. C. Thérien, St. Isidore.

M. N. Dorais, St. Urbain Premier.

M. N. Picard, Laprairie.

M. A. Tétrault, Rivière du Loup, en haut.

M. L. H. Lafleur, Yamaska.

Le FEUILLETON est en vente, au dépôt de Journaux de M. W. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent.

J. B. BOURDEAU, IMPRIMEUR-GERANT.